

REPUBLIQUE - FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE
ESSONNE

RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

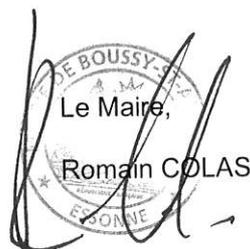
(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 20 mai 2021
À 20h00
Salle Gérard-Philippe
Sans public
Retransmis en direct sur le Facebook de la ville

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

- 1/ Approbation du compte de gestion 2020
 - 2/ Vote du compte administratif 2020
 - 3/ Affectation du résultat du compte administratif 2020
 - 4/ Autorisation à donner au Maire pour solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021
 - 5/ Subvention à l'association de Protection civile de l'Essonne
 - 6/ Autorisation à donner au Maire pour signer l'appel à projets « Été jeunes 2021 »
 - 7/ Passation d'une convention de mise à disposition d'un agent du centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France pour l'accompagnement à la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD)
 - 8/ Approbation des modalités de prise en charge des heures supplémentaires des agents
 - 9/ Modification du tableau des effectifs
- Questions diverses


Le Maire,
Romain COLAS